

Tous les deux mois, le laboratoire vétérinaire départemental réalise les analyses physico-chimiques de 30 échantillons d'eaux de rivières du département prélevés par le **SATESE 82**. Les analyses permettent d'évaluer : -

- la pollution organique
- la pollution azote
- la pollution phosphore

Les résultats alimentent une base de données nationale appelée SANDRE et sont exploités par différents acteurs de l'eau en France et notamment l'**Agence de l'eau Adour-Garonne** (<http://www.eau-adour-garonne.fr/fr/qualite-des-eaux/le-suivi-de-la-qualite-des-eaux.html>)